



CLAIX MAG N°142

AVRIL/ MAI 2022

RETROUVAILLES CLAIKOISES



Claix



www.ville-claix.fr

Retrouvez toutes les annonces sur www.ville-claix.fr
 Attention ! Tous ces événements tiendront compte des mesures sanitaires en vigueur à la date annoncée.



Fête de l'œuf

LES OISEAUX MIGRATEURS

MERCREDI 13 AVRIL 2022
 Devant la salle des fêtes de Pont Rouge de 14h00 à 17h00

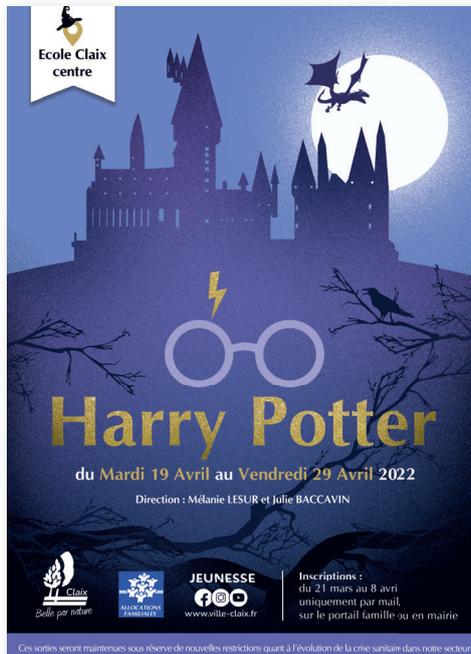
Lecture conte
 Ateliers créatifs
 8 jeux géants

Spectacle : Conte musical
 Chasse à l'œuf
 Goûter partagé

Participation : un paquet de chocolat

Tout public et famille
 Inscriptions limitées et obligatoires jusqu'au 11 avril
 Centre social la Cascade 04 76 98 35 42
 En partenariat avec les centres de loisirs

www.ville-claix.fr



Ecole Claix centre

Harry Potter

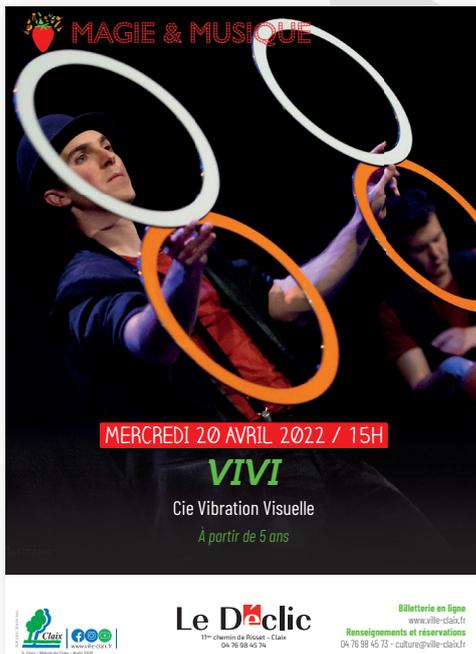
du Mardi 19 Avril au Vendredi 29 Avril 2022

Direction : Mélanie LESUR et Julie BACCAVIN

JEUNESSE
www.ville-claix.fr

Inscriptions :
 du 21 mars au 8 avril
 uniquement par mail,
 sur le portail famille ou en mairie

Ces sorties seront maintenues sous réserve de nouvelles restrictions quant à l'évolution de la crise sanitaire dans notre secteur



MAGIE & MUSIQUE

MERCREDI 20 AVRIL 2022 / 15H

VIVI
 Cie Vibration Visuelle
 A partir de 5 ans

Le Déclic
 17^{ter} Chemin de Risset - Claix
 04 76 98 45 74

Billetterie en ligne
www.ville-claix.fr
 Renseignements et réservations
 04 76 98 45 73 - culture@ville-claix.fr



LES CONFÉRENCES DU JEUDI
 AVEC LE CENTRE SOCIAL LA CASCADE

JEUDI 14 AVRIL 2022 À 20H

Pères d'hier, d'aujourd'hui et de demain ; comment la fonction paternelle évolue ?

Geneviève Stalla Moriceau, Psychologue Clinicienne
 Dominique Mattano, Juriste spécialisée en Droit de la Famille
 LAEP La Maisonnée et centre social La Cascade

Le Déclic
 17^{ter} Chemin de Risset - Claix
 04 76 98 45 74 - culture@ville-claix.fr

Événement organisé selon les mesures sanitaires en vigueur
 Renseignements et réservations
 CCAS - 04 76 98 35 42

HÔTEL DE VILLE
 Place Hector Berlioz
 Tél : 04 76 98 15 36
 Jours et heures d'ouvertures
 Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
 Vendredi : 8h30-12h / fermé l'après-midi
www.ville-claix.fr

ÉTAT CIVIL
 Hôtel de Ville
 Jours et heures d'ouvertures
 Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
 Vendredi : 8h30-12h / fermé l'après-midi

DTAE (Direction des Services Techniques Aménagement et Environnement)
 15, chemin de Risset
 Tél : 04 76 98 45 92
 Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
 Vendredi : 8h30-12h
 Service urbanisme
 Tél : 04 76 98 00 47
 Accueil sur rendez-vous uniquement
 Jours et heures d'ouvertures
 Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h
 Accueil par téléphone :
 Lundi au vendredi : 8h30-12h sauf le jeudi

DEJ (Direction de l'Enfance et de la Jeunesse)
 Hôtel de Ville
 Tél : 04 76 98 00 41
 Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
 Vendredi : 8h30-12h / fermé l'après-midi
 Fermé le mercredi pendant les vacances scolaires

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
 4 allée du 18 Juin 1940
 Tél : 04 76 98 35 42
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
 Mercredi : 8h30-12h
 Permanence médiatrice-conciliatrice
 Lundi après-midi sur rendez-vous - Gratuit
 Permanence Ma commune ma santé
 Accompagnement pour gérer votre mutuelle
 Sur rendez-vous - Gratuit
 Permanence vie quotidienne
 Avec une conseillère en économie sociale et solidaire
 Sur rendez-vous - Gratuit
 Navette gratuite à destination du marché le vendredi matin
 Réservation au 04 76 99 99 06 - Gratuit

MULTI-ACCUEIL CŒUR VILLAGE
 8, allée du 18 juin 1940
 Tél : 04 76 98 35 40
 Lundi au vendredi : 7h30-18h (sauf mercredi : 18h30)

MULTI-ACCUEIL PETIT PRINCE
 4, place du Petit Rochefort
 Tél : 04 76 98 57 53
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-18h30

LA RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES
 4 allée du 18 Juin 1940
 Tél : 04 76 99 99 06

LA DÉCHÈTERIE
 Chemin de Risset
 Heures et jours d'ouverture sur <https://bit.ly/DecheterieClaix>

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ
 Tél : 0 800 500 027

LA CASE
 13, chemin de Risset
 Tél : 04 76 98 45 73
 Lundi : 13h30-17h30
 Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30
 Fermeture le mercredi

POLICE MUNICIPALE
 Place Jean Monnet
 Tél : 04 76 98 53 98

GENDARMERIE NATIONALE
 Pont de Claix
 Tél : 04 76 98 04 38

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE GEORGES BRASSEUS
 2, allée du 18 juin 1940
 Tél : 04 76 98 49 27
 Mardi : 16h-19h
 Mercredi : 10h-12h30 / 14h-19h
 Jeudi : 16h-18h
 Vendredi : 16h-18h
 Samedi : 10h-12h30

LE DÉCLIC
 11^{ter} chemin de Risset
 Tél : 04 76 98 45 73
 Réservations à culture@ville-claix.fr et par téléphone

AGENCE POSTALE COMMUNALE
 Place Hector Berlioz
 Lundi : 13h30-17h
 Mardi : 8h-11h30 / 13h30-18h
 Mercredi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30
 Jeudi : 8h30-11h30
 Vendredi : 8h30-13h30

LES JOURS DE MARCHÉ
 Mardi et vendredi
 Place Jean Monnet
 7h-13h

SOMMAIRE

- Couverture**
Retrouvailles clairoises
- À l'affiche** 2
- Edito** 3
- La mairie en direct** 4
- Une commune à vivre** 5 à 6
- Social** 7
Connaissez-vous l'accueil familial ?
- Dossier Budget** 8 à 9
Budget 2022 :
Être "agile" tout en restant engagé
- Environnement** 10
L'ENS de Comboire un site exceptionnel
à chérir... et à entretenir
- Jeunes** 11
Pour les jeunes Clairoises et Clairois
- Expression politique** 12
- Métropole** 13
Améliorer son pouvoir d'achat !
- Vie dans les écoles** 14
Ecoles : un entretien de chaque instant
- Culture** 15
Le Clairois, Jean-Vincent Brisa rend
hommage à Victor Hugo
- 4^e de couverture**
Retour en images sur le Carnaval et le
goûter des aînés



P11



P15

Bulletin municipal d'information de la commune de Claix

Bimestriel N°142 Avril / mai 2022
• ISSN 0998-075X

- Hôtel de Ville - Place Hector Berlioz - 38640 Claix
- **Directeur de publication et rédacteur en chef :**
Christophe Revil
- **Rédaction, photos et mise en page graphique :**
Lucie Germain Brottes et Benjamin Boukagne
- **Distribution :** DSPA • **Impression :** Press Vercors
• **Tirage :** 4 200 exemplaires.



▲ Christophe Revil, Maire de Claix assiste à la préparation des décorations du carnaval de Claix

LES COMMUNES EN "AMORTISSEUR" DE CRISES

Après l'épidémie de Covid, nous voilà confrontés à une terrible crise internationale. Nous ne pensions plus devoir affronter de telles images de guerre à quelques heures de chez nous.

Face à la détresse du peuple ukrainien, les Clairois ont une nouvelle fois, montré leur capacité à être solidaires notamment lors des collectes organisées par la commune, ou en proposant des hébergements. Merci !

Alors que notre conseil municipal vient de voter son budget pour 2022, comment ne pas évoquer le rôle essentiel que jouent les communes dans l'accompagnement de leurs habitants durant ces périodes troublées.

À Claix nous faisons le choix, clair et affirmé, de renforcer les services du quotidien tout en maintenant les investissements qui soutiennent l'attractivité et le bien-vivre.

À l'heure où de nouvelles charges importantes viennent peser sur nos budgets, il nous faut être agiles... mais sans perdre de vue nos objectifs ! Pour que nos enfants, nos familles, nos aînés puissent continuer de s'épanouir sur notre commune, dans cet écrin de nature qui nous est si cher, dans les écoles, dans les activités associatives, dans nos structures municipales, etc.

À l'heure où le réveil printanier nous invite à un peu d'optimisme, sachons jouir pleinement du présent, de ceux qui nous entourent. Savourons chaque instant dans notre commune plus que jamais « belle par nature, ouverte et solidaire ».

Bien cordialement,

Christophe Revil
Maire de Claix
Conseiller départemental



➤ Le saviez-vous ?

Les bureaux de tabac du bourg et du palladium sont des points relais Tag et vendent des tickets pour le bus.

➤ Quelles démarches dans mon Agence Postale Communale (APC) ?

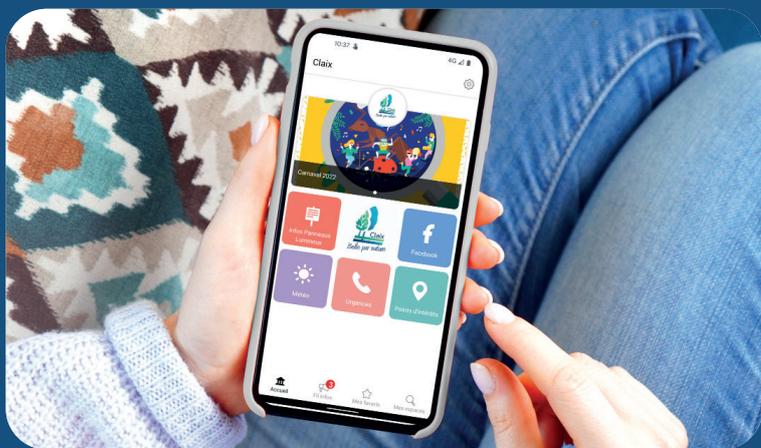
La commune a souhaité maintenir le service public de proximité de La Poste, avec une Agence Postale Communale, fonctionnant avec des agents de la commune. À ne pas confondre toutefois avec un bureau de La Poste, car certains services n'y sont pas effectués (envois de colis hors UE, envoi de colis de +10kg, mandats cash max 350 euros, versements d'espèces sur son compte courant postal, postépargne ou livret d'épargne). Toutefois, l'APC propose le retrait d'espèces sur compte courant, Postépargne ou livret d'épargne (dans la limite de 350€ par période de 7 jours), ainsi que l'ensemble des services affranchissements, ventes de produits postaux, réexpédition du courrier, ou dépôt des procurations courriers !

Un nouveau site pour la médiathèque !

Depuis le 29 mars, la médiathèque municipale Georges Brassens s'est dotée d'un tout nouveau site internet, plus fluide et plus moderne. Ce nouveau portail présente de nombreux avantages pour les abonnés en intégrant de nouveaux services comme la réservation de livres, la prolongation ou encore le dépôt de commentaires sur les livres lus.

Pour le découvrir, rendez-vous sur www.mediathèque.ville-claix.fr

La médiathèque organise deux séances de prise en main de ce nouvel outil le samedi 9 avril à 10h et le jeudi 14 avril à 16h (sur inscription au 04 76 98 49 27).



Toutes les infos de la commune sur vos téléphones !

Depuis le 23 février, de nouveaux panneaux lumineux modernes et connectés ont fait leur arrivée au rond-point du Carrefour Market, et à l'intersection avenue de Belledonne/rue Beyle Stendhal, en lieu et place des précédents.

Nouveauté ! Ces panneaux sont reliés directement à l'application City All, qui permet d'avoir toutes les informations communales directement sur vos téléphones.



◀ Scannez le QR code ci-contre pour télécharger gratuitement l'application CityAll, puis sélectionnez la commune de Claix dans l'application.

➤ Rappel agenda : les dates des élections 2022

En 2022, les électeurs sont appelés aux urnes quatre fois : pour les élections présidentielles les dimanches 10 et 24 avril, et les dimanches 12 et 19 juin pour les élections législatives.

Vous souhaitez vérifier que vous êtes bien inscrits ? Consultez votre situation électorale en utilisant le service en ligne disponible sur Service-public.fr.

➤ Une psychologue reçoit au CCAS



Un coup dur ? Une anxiété passagère ? Un besoin de parler ? Une situation de burn-out ? Des troubles du sommeil ?

Maud Reynaud, psychologue reçoit le 1^{er} vendredi du mois sur rendez-vous. Ces rendez-vous destinés aux adultes et confidentiels, se font au centre social en dehors des heures d'ouverture.

Pour prendre rendez-vous ou avoir davantage de renseignements, vous pouvez contacter le centre social au 04 76 98 35 42 ou bien la psychologue au 06 29 02 04 17.

Les permanences sont **gratuites** !

Un projet autour de la danse au sein des écoles clairoises

En partenariat avec le service culturel de la commune et le Centre Chorégraphique National de Grenoble (CCN2), les trois écoles publiques de la commune participent au « Secret des Oiseaux ». Ce projet pédagogique conçu par Rachid Ouramdane s'articule autour de la danse, du conte Jolie-Lune et le secret du vent de Marie-Hélène Sarno, interprété par Lora Juodkaite. Pendant plusieurs séances, les enfants participent à des ateliers de pratique artistique et à des jeux animés par les danseurs Bruno Maréchal et Agnès Canova.



À l'école François Mignot, on découvre les gestes de premiers secours



André Routin, Clairois et pompier à la retraite a proposé à l'école François Mignot de venir initier les élèves de classes élémentaires aux gestes de premiers secours. Pendant deux séances, les enfants ont découvert les numéros d'urgence, les gestes de premiers secours. Ils ont également appris à donner l'alerte. Une belle initiative pour les citoyens de demain !

Le collège Pompidou, la commune et le Département se mobilisent pour la Forêt

À l'occasion de la Journée Mondiale de la Forêt le 21 mars, le collège Pompidou a vibré aux couleurs vertes. Les élèves ont reçu la visite du Président du Département de l'Isère, Jean-Pierre Barbier, qui a lancé à cette occasion avec le Maire Christophe Revil, l'opération portée par le Département de l'Isère : « Un arbre, un habitant ». Une journée rythmée par une grande diversité d'activités à destination des élèves (où le dress code était naturellement vert !) : ateliers sur la gestion de la forêt (par un agent de la commune et un agent de l'ONF), expositions, cabinet de curiosité, animations arts plastiques, témoignages de voyages autour du monde... Le clou du spectacle ? Les élèves se sont transformés en arbre, le tout filmé par un drone ! Une très belle journée à Claix, qui a sans nul doute permis d'éveiller les futurs adultes à la nécessité de préserver notre biodiversité.



▲ De gauche à droite : Anne-Sophie Chardon, conseillère départementale; Cathy Simon vice-présidente du Département en charge de l'éducation; les élèves du collège Georges Pompidou, Jean Pierre Barbier, Président du Département; Christophe Revil, Maire de Claix et conseiller départemental; Stéphanie Segura Principale du collège; Madame Dublé, professeur.

1 100 kg de textiles récoltés sur la commune par la Métropole

Du 25 octobre au 5 décembre 2021, un conteneur métropolitain de collecte de textiles était installé sur la commune. Celui-ci a permis de récolter 1100 kg avec une moyenne de 183 kg par semaine contre 125 kg par semaine sur le reste de la Métropole. Un très beau résultat pour Claix !

Au total, sur les 38 communes partenaires de l'opération, 88 tonnes de textiles ont été récoltées.

Un chef cuisinier à la Résidence

Pour rendre hommage à sa mamie, résidente à la RPA, Yohan Fatela, chef exécutif au restaurant La Bastide groupe Les Airelles à Gordes a organisé un atelier cuisine au sein de la Résidence. Le 21 mars dernier, il a donc concocté de délicieux mets avec les résidents. Au menu, asperges de région, œufs pochés avec sauce hollandaise, et chips de pancetta, gnocchis de pommes de terre maison, artichaut en mousseline et barigoule accompagnés de truffes, roquette et son jus de veau... un délicieux repas que les résidents ont pris beaucoup de plaisir à préparer... et à déguster !



▲ Le chef Yohan Fatela et les résidents de la RPA concoctent de délicieux mets lors de l'atelier cuisine

Episol arrive à Claix

Dès le 6 avril, tous les mercredis de 17h30 à 19h00, une épicerie ambulante ouverte à tous et solidaire sera présente sur le parking des tennis de la Bâtie. Produits d'hygiène mais aussi alimentaires (en privilégiant les produits de qualité et l'économie locale), tout ce qu'on peut retrouver dans une épicerie traditionnelle sera présent au sein de l'épicerie nomade.

Fruit d'un partenariat entre Episol, le centre social La Cascade et le service culturel de la commune, cette structure proposera également quelques animations de quartier certains mercredis.



Partager un repas ensemble à La Cascade

Une fois par mois, le centre social La Cascade propose un « repas partage » de 9h45 à 13h30 dont la participation au repas est de 3 euros. Après s'être réunis pour choisir le menu de leur repas, les participants font les courses. Le jour J, tous se donnent rendez-vous au centre social dès le matin, pour cuisiner et partager un bon moment ensemble.

Prochains rendez-vous le 14 avril, le 12 mai et le 9 juin.

Pour s'inscrire, contacter le centre social au 04 76 98 35 42.



Devoir de mémoire : commémoration du 19 mars 1962

À l'occasion du 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, le Maire, les élus, les jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes et les représentants de la FNACA et du Souvenir Français se sont retrouvés le samedi 19 mars, autour de la stèle commémorative. L'occasion de revenir sur ce conflit qui marqua des familles entières, et de rap-peler, aux jeunes générations, combien la paix demeure un bien précieux à chérir... un moment émouvant où la médaille du 60^e anniversaire a également été remise au Maire, et où les jeunes du CMJ ont lu un poème, « Espérance », d'Andrée Chedid. La commémoration s'est poursuivie autour du verre de l'amitié, à la salle des fêtes du Bourg, autour de témoignages et d'une exposition de la FNACA.



▲ Christophe Revil, Maire de Claix, les représentants de la FNACA et du Souvenir Français et les jeunes élus du Conseil Municipal Jeune réunis devant la stèle commémorative pour le 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

CONNAISSEZ-VOUS L'ACCUEIL FAMILIAL ?

Souvent méconnu, ce mode d'accueil complète le panel des offres d'hébergement pour personnes âgées. Véritable étape de transit entre la maison et l'EHPAD, l'accueil familial s'avère être une solution d'accueil où le lien social est primordial. S'ils sont peu nombreux à proposer cette solution alternative, Claix a la chance de compter parmi ses habitants, Virginie Fournier, famille d'accueil pour les personnes âgées.

Illustration: ©Adobe Stock



▲ Virginie Fournier

Installée sur les hauteurs de Penatière, Virginie Fournier exerce cette profession avec passion et bienveillance. Ce magnifique métier permet aux personnes âgées de vivre au sein d'une famille et de rompre l'isolement, qui souvent, joue sur le moral des aînés.

Si elle a d'abord travaillé dans la finance, Virginie a pris un véritable virage professionnel en s'orientant vers un métier plus humain. Virginie a choisi de se spécialiser petit à petit dans les troubles cognitifs. Aujourd'hui, elle accueille au sein de sa famille des personnes âgées ne pouvant plus vivre seules dans leur domicile. À chaque fois, un contrat est établi

entre accueillant et accueilli. « J'ai choisi de me lancer dans l'accueil de personnes âgées car je pense qu'il y avait un vrai besoin ». Après Raymonde, c'est Huguette qui a dernièrement passé un an au sein de son foyer.

Un quotidien bien animé

Dans une famille, la personne âgée bénéficie de toutes sortes d'activités. « Tous les jours j'organise des activités pour la personne que j'accueille ». Ecriture, calcul mental, chant, cuisine, courses... chez Virginie on ne s'ennuie pas une seconde.

L'accueil familial, comment ça marche ?

Qui peut être accueilli ?

Toute personne âgée de plus de 60 ans.

Comment devenir accueillant ?

Toute personne qui souhaite accueillir une personne âgée doit recevoir un agrément délivré par le Président du Département. Cet agrément est délivré dans la limite de trois personnes accueillies. Dans un souci de qualité de l'accueil, l'accueillant doit remplir plusieurs conditions comme s'engager à suivre une formation, ou bien avoir un logement qui répond à certaines normes.

L'accueillant familial qui souhaite faire une demande d'agrément doit s'adresser par téléphone à la Maison Départementale de l'Autonomie au 04 56 80 17 04

Vous êtes une personne âgée et vous recherchez une famille d'accueil ?

Adressez-vous à l'association Sainte-Agnès. Elle tient à jour la liste des familles d'accueil agréées et aide à trouver l'accueillant qui correspond le mieux à vos attentes.

Si Virginie Fournier a choisi de se spécialiser dans l'accueil pour personnes âgées, ce dispositif existe aussi pour les personnes en situation de handicap.



▲ Christophe Revil, Maire de Claix et Huguette

Huguette, une mamie de haut vol

Pendant plus d'un an, Huguette, a partagé sa vie avec la famille de Virginie. Une « Mamie » fascinante, avec qui Virginie a partagé beaucoup de choses. « Huguette est une femme qui a eu une très belle vie. Elle a été couturière, mannequin pour Guerlain, elle a mené la grande vie. Aujourd'hui encore elle aime bien les huîtres, le foie gras... ». La famille de Virginie partage complètement le quotidien de la dame. « Ma fille Mathéa noue des liens avec les personnes que j'accueille. C'est une bonne chose je trouve car les personnes âgées ont beaucoup à nous apprendre. Dans notre famille de sang, on accueille une famille de cœur », souligne Virginie, non sans émotion, à l'idée qu'Huguette quitte sa famille pour rentrer en Ehpad.



BUDGET 2022 : ÊTRE "AGILE" TOUT EN RESTANT ENGAGÉ

Pour la 3^{ème} année consécutive la municipalité a décidé de baisser en 2022 le taux communal de la taxe foncière. Lors de l'examen du budget, en conseil municipal le 24 mars dernier, il a été souvent question des contraintes extérieures qui viendront peser sur les comptes de la commune. Entre autres, l'augmentation des coûts de l'énergie en raison de la crise internationale et de la revalorisation de la rémunération des fonctionnaires étudiée par le gouvernement. Ce sont ainsi plusieurs centaines de milliers d'euros qui pourraient impacter le budget. Heureusement la bonne santé financière de la commune et la gestion rigoureuse de ces dernières années devraient permettre de s'adapter à ces nouvelles contraintes tout en maintenant un bon niveau d'investissement (important aussi pour soutenir l'économie locale).

D'un montant global de 15.7M€, le budget 2022 de la commune prévoit une enveloppe de 10.2M€ en fonctionnement (ce que la commune dépense pour le maintien de ses services publics, agents du scolaire, dépenses énergétiques, etc...) et de 5.5M€ en investissement (projets communaux de réaménagement, de rénovation, etc).

ZOOM SUR... Les effets des crises

La crise sanitaire a eu des effets non négligeables sur les finances de la collectivité. Elle a entraîné des coûts supplémentaires sur les budgets 2020 et 2021 ainsi qu'un manque à gagner au niveau des recettes (périscolaire, cantine...) soit un montant total de l'ordre de 125 000€. La mise en place en fin d'année 2021 du centre de vaccination a également eu un coût pour la collectivité (15.000€) même si l'ARS (Agence Régionale de Santé) a prévu de financer une partie des frais. Encore en 2022, 10 000€ ont été prévus pour les dépenses liées à la crise sanitaire (auto test, masques, produits d'entretien...).

Par ailleurs la crise internationale qui secoue l'Europe aura également des conséquences sur le budget de la commune. En 2022, le poste « électricité » devrait augmenter de +43% (+ 50K€). D'autres achats seront impactés par la flambée des prix et, comme les ménages, les communes subiront cette inflation sur leurs approvisionnements ou leurs marchés publics.



L'impact en images

En 2020, le coût du poste Energie était de 290 000€.
En 2022, le coût prévisionnel pour les dépenses d'énergie s'élève à 371 000€ soit +28% sur 2 ans.



ELECTRICITÉ :
241 000 €

Montant en 2020 = 173 000€



GAZ
105 000 €

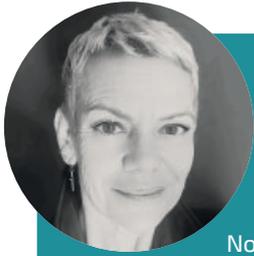
Montant en 2020 = 96 500€



CARBURANT
25 000 €

Montant en 2020 = 20 500€

Vous l'aurez compris... les dépenses réelles de fonctionnement sont prévues à la hausse par rapport au budget primitif de 2021 (+1.65%) alors que les recettes réelles de fonctionnement progressent de +0.83%.



Notre gestion "en bon père de famille", depuis plusieurs années maintenant, porte ses fruits. L'épargne dégagée sur la section de fonctionnement nous permet de financer avec nos fonds propres les 3/4 de nos investissements. Notre endettement est, de ce fait, fort raisonné. L'année 2022 (comme 2020 et 2021) ne sera probablement pas une année "au long fleuve tranquille" en raison de la guerre en Ukraine. Néanmoins, nous nous engageons à avancer avec souplesse afin d'agir rapidement et efficacement comme nous avons pu le montrer dans la gestion de la crise COVID.

Nous envisageons donc pour 2022, un budget dans la continuité. Une vigilance accrue sur les postes de dépenses, la recherche de partenaires financiers externes, la mobilisation de toutes nos ressources nous autorisent, pour la 3^{ème} année consécutive, une baisse du taux de la taxe foncière. Ce budget 2022 se veut, bel et bien engagé, volontariste et agile.

Béatrice BERTHON | 3^{ème} adjointe aux finances et aux ressources humaines

Investir pour l'avenir

Le saviez-vous ? Votre commune a une bonne capacité d'investissement grâce à ses efforts de gestion et à une faible durée de désendettement. Ces bases financières permettent de maintenir un niveau d'investissement important... permettant d'entretenir et renouveler les équipements et espaces publics (travaux dans les bâtiments, mobiliers urbains, éclairages publics...) mais aussi de conduire des projets structurants.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS D'ÉQUIPEMENTS PRÉVUS AU BP 2022 :

Acquisition et valorisation du patrimoine **2,14 M€**



Acquisition et réaménagement du Saint-Ange, acquisition de la Grange aux Dames, fin des travaux du Kiosque et aménagement de la **place Hector Berlioz** (1) / **Aménagement du parking du Champ de foire** (2) / Rénovation du gymnase la Bâtie, **salle pour la mission jeunesse** (3) / Mise en sécurité du terrain multisport Pompidou, **travaux dans les écoles : peinture du préau et des couloirs de l'école élémentaire, fourniture et installation WC dans l'école Claix centre et peinture des couloirs de l'école élémentaire ainsi que du préau** (4) / Peinture du préau de l'école Pont Rouge...



Aménagement, amélioration des Espaces Publics et Environnement **1,66 M€**



Aménagement de l'avenue Bougault (5) / Espace Naturel Sensible Comboire, étang des Bauches (pontons, fossés...), WC publics parc Pompidou, création d'un bloc extérieur WC et d'une douche au club de tennis, **panneaux lumineux** (6) / Bancs/jeux parking Roche-fort, végétalisation de la cour de l'école Claix centre, **phase 3 de la vidéo protection** (7)...

Maintien des services **677 K€**



Renouvellement du parc informatique, acquisition de logiciels, mobilier, outillage pour services techniques, **renouvellement du parc automobile** (8) / Matériels divers pour les écoles et le périscolaire...

Urbanisme **273 K€**



Acquisitions foncières et aides à l'équilibre.

L'ENS DE COMBOIRE, un site exceptionnel à chérir... et à entretenir

Située à cheval sur les communes de Seyssins et de Claix, entre le Drac et le massif du Vercors, la colline de Comboire abrite une extraordinaire biodiversité, à découvrir ou redécouvrir à l'approche des beaux jours. L'équilibre entre l'homme et la nature est délicat : la commune investit pour la préservation de son environnement, mais également pour sécuriser vos promenades ! Propriétaires, promeneurs, chasseurs, militaires, guides, sportifs, écoles, admirateurs du Fort de Comboire, habitués ou usagers occasionnels, la colline de Comboire sait tous nous accueillir et nous offrir ses richesses.

Découvrir l'extraordinaire biodiversité de la colline de Comboire...

Grâce à sa situation géographique, son exposition rêvée sud/sud-est et son sol sec et drainant, cette colline abrite une flore méridionale très diversifiée. Loin de n'être réservée qu'aux connaisseurs. La découverte de la faune, de la flore et des actions de préservation se doivent d'être accessibles à tous. C'est ainsi qu'une brochure a été réalisée par les communes de Claix et de Seyssins, à l'occasion d'un premier bilan des actions de préservation entreprises depuis 3 ans... Brochure que la commune a souhaité mettre en ligne à destination des Claixois. Vous souhaitez faire découvrir à vos enfants combien d'espèces de rapaces, reptiles, amphibiens vivent à demeure sur la colline de Comboire, ou encore quelles actions environnementales et de sécurisation ont été réalisées ?

Venez télécharger la brochure le site internet de la commune : www.ville-claix.fr

...et son belvédère tout neuf !

Après presque 4 mois de travaux, entrecoupés par la conception en atelier de la structure métal, le Belvédère va de nouveau vous permettre d'admirer la vue imprenable sur les différents massifs entourant l'agglomération grenobloise, et les remarquables falaises calcaires d'une hauteur avoisinant les 150 mètres. Et cela en toute sécurité !

Reprofilage du belvédère, installation d'un garde-corps, pose de nouveaux escaliers métalliques et créations de chicanes... des travaux conséquents ont en effet eu lieu pendant la période hivernale. Avec une participation de la commune de Claix de l'ordre de 32 000 euros (montant total : 54 354 euros, l'autre partie étant prise en charge par la commune de Seyssins), ce site est, tout prochainement, à redécouvrir en famille !



▲ Une vue imprenable depuis le belvédère

Un exemple d'action : la pose de Gîtes à chauve-Souris

Dans un secteur identifié comme étant en déficit d'arbres à cavités, nécessaires et favorables à l'installation de différentes espèces de chauve-souris, 4 gîtes à chauve-souris ont été installés en collaboration avec l'ONF.



Pour aller plus loin : Qu'est-ce qu'un arrêté préfectoral de protection de biotope ?

C'est un arrêté permettant de veiller à la préservation du site, tout en permettant de faire perdurer les différents usages (balades et randonnées, escalade, vtt, chasse, activités agricoles, animations nature, activités du fort et d'autres encore...). Il existe un arrêté pour la colline de Comboire depuis 2017 !



POUR LES JEUNES CLAIKOISES ET CLAIKOIS

Comment apporter aux jeunes de 11 à 25 ans de nouvelles offres sur leur commune ? Trop jeunes pour rester seuls à la maison pendant les vacances, ou, plus tard, désireux de gagner en indépendance : dans la continuité de la politique enfance, un nouveau service jeunesse très complet existe désormais sur la commune. Tour d'horizon selon les âges de chacun !

9-10 ans : participer au Conseil Municipal Jeunes... et à celui des adultes !

Depuis octobre 2021, douze jeunes élus ont intégré la vie démocratique clairoise. Elus parmi les élèves de CM1 et CM2 des écoles primaires de la commune, ils ont travaillé, ces derniers mois, à l'élaboration de leurs premières propositions... qu'ils sont venus exposer à leurs aînés, lors du Conseil Municipal de mars.



Des séjours organisés pour les 11-13 ans !

Pour la deuxième année consécutive, des séjours vont être organisés à destination des 11-13 ans. Au total, ce sont 4 séjours, ouverts à tous, qui seront proposés début juillet et fin août. Au programme : de l'escalade, de l'équitation, du motocross et même un séjour en camping au bord de l'eau.

Ouverture des inscriptions le 19 avril
Contact : 04 76 99 2159



11-17 ans : un nouveau local 100 % jeunes

Se retrouver après les cours autour d'une partie de baby-foot, rencontrer d'autres jeunes hors cadre scolaire, pouvoir être accompagné dans l'adolescence par des adultes tiers au cercle familial, venir faire ses devoirs au calme... Le nouveau local jeunesse est riche de nombreuses propositions à destination des plus jeunes. Sur le temps scolaire, le local est ouvert :

- Lundi : 9h – 16h
- Mardi : 14h – 19h
- Mercredi : 10h – 19h
- Jeudi : 14h – 19h

Composée d'un animateur et d'une chargée de mission jeunesse, l'équipe d'animation assure la prise en charge de chaque jeune se présentant à la porte de son local !

Pendant les vacances scolaires, le local accueille les jeunes de 9h à 17h avec un programme varié d'animations.

Contacts : **Idriss N'Gome** : 06 09 36 18 74
et **Canelle Bah** : 06 18 94 97 48

16-25 ans : Claix Initiatives Jeunesse (CIJ) soutient les projets des jeunes !

Une petite piqûre de rappel à destination de toutes celles et ceux qui ont en tête un projet... mais ont besoin d'une aide pour qu'il voit le jour ! Apprenti, étudiant, jeune actif, lycéen ou association de jeunes, la commune de Claix accompagne vos projets ! Seul ou à plusieurs, les jeunes Clairois de 16 à 25 ans disposent depuis un an d'un nouveau dispositif.

Désireuse de soutenir l'autonomie et les initiatives jeunes, la municipalité offre un accompagnement et une participation financière à hauteur de 50% des projets, dans la limite de 2 000 euros.



17-25 ans : les aides au BAFA

Envie de se former à l'animation ? Pour poursuivre le dispositif Jobs Jeunes (permettant d'effectuer un premier job d'été au sein de la commune), la commune propose une aide financière de 50% permettant de financer son diplôme du BAFA (Brevet d'aptitudes aux Fonctions d'Animateur). Seule condition : être Clairois ! Cette aide sera directement versée à l'organisme de formation.

GROUPE MAJORITAIRE : Aux côtés des Clairois

Un budget 2022 engagé en faveur de la qualité de vie et du pouvoir d'achat

Maintenir un haut niveau de service public est un défi permanent pour les collectivités : faire « toujours mieux, avec toujours moins » est un challenge encore plus grand, auquel nous sommes confrontés depuis plusieurs années. Si les dépenses de gaz, d'électricité, de fournitures de matières premières et de denrées de première nécessité explosent pour chacun d'entre nous, c'est aussi le cas pour la commune, qui fonctionne comme un foyer, avec des recettes et des dépenses de fonctionnement et d'investissement ! **Comme tout foyer, nous devons compter, et dépenser avec intelligence**, à fortiori lorsqu'il s'agit d'argent public. À l'heure où les difficultés pourraient pousser au renoncement, c'est au contraire guidé par une vision claire de ce que nous souhaitons pour notre commune que nous avons élaboré ce budget 2022, dans la continuité des actions engagées en 2020, puis 2021.

En faveur du maintien de l'équilibre économique, de la dynamisation commerciale du Bourg, nous avons voté des investissements importants pour **l'aménagement à venir de la place Hector Berlioz, le Saint-Ange, ou encore le parking du champ de Foire**. En faveur de nos familles, de nos enfants, nous avons voté des crédits pour **nos écoles**, leur végétalisation, leur rénovation, pour **nos terrains de sports**, ou encore **notre nouveau local jeunesse**. En faveur de la **préservation de notre cadre de vie**, en faveur des **déplacements et des mobilités**, avec l'appui de nos partenaires (Métropole, Département, Région, Etat) pour qu'avancent les grands projets de réaménagement de nos voiries, de nos espaces

publics : **Avenue de la Libération, Avenue de Belledonne, franchissement du Drac**, autant de chantiers qui nous mobilisent.

Forts d'une bonne gestion de nos comptes, désireux de soutenir votre pouvoir d'achat, nous sommes heureux de réussir à **poursuivre la baisse de la part communale de la taxe foncière**, et ce pour la 3^{ème} année consécutive !

Lors du vote du budget, un des 2 groupes d'opposition a validé nos orientations et nous l'en remercions. L'autre groupe a choisi de le repousser sans pour autant proposer d'alternatives. Une position politicienne que l'on peut déplorer. Mais nous assumons ! Là où ces quelques élus souhaitent faire de Claix un territoire urbain, une ville satellite de Grenoble, au contraire la majorité réaffirme sa volonté de **maintenir une commune active, dynamique, singulière qui se bat pour son âme de « village »** !

Au plaisir d'en parler ensemble !

L'équipe Aux Côtés des Clairois

Contact : auxcotesdesclairois@gmail.com

Suite à une scission du groupe n'appartenant pas à la majorité municipale, actée lors du conseil municipal de décembre 2021, l'espace dédié à la tribune des membres de la minorité a été scindé, pour permettre l'expression libre des deux groupes d'opposition, à hauteur d'une répartition équitable entre ces deux groupes.

GROUPE MINORITAIRE :

Claix avec vous

Un budget bien surprenant qui interroge

Le budget élaboré par la majorité et voté en conseil municipal chaque année sert, en plus du fonctionnement des services municipaux, à réaliser les projets de développement de la commune. On y trouve deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

Sur Claix, la section fonctionnement, qui finance la gestion des services et les salaires, représente environ 10M€ dont la moitié pour la masse salariale des agents communaux. Pour le reste de ce budget, nous sommes confrontés de façon récurrente à comprendre la logique (41 000€ d'achat de photocopieurs) et l'identification de dépenses (250 000€ de ligne « divers »). Il est donc difficile dans cette gestion d'identifier des marges de manœuvre pour d'éventuelles économies si nécessaire.

Un budget d'investissement en « trompe l'œil » et sans projection à moyen et long terme.

Quant à la section investissement... Pour un budget affiché à 6,1M€ en 2021, 1,8M€ ont été annulés, soit 29,5%. Malgré cela, la commune a emprunté en décembre 2021 la conséquente somme de 1,2M€ !

Chacun pourrait croire qu'avec un tel budget et un tel niveau d'emprunt cela donne le reflet d'un réel dynamisme pour le développement de la commune. Il n'en est rien et ceci n'est qu'un leurre à Claix. En fait les prévisions annuelles ne sont pas respectées car on navigue à vue. Est-ce par manque d'anticipation ou de moyens humains pour suivre l'ensemble des investissements prévus ?

Cette gestion financière qui n'est basée de façon récurrente sur aucun projet sérieux et fort à moyen et long terme, montre une absence de programmation pluriannuelle d'investissement, d'un manque de rigueur, de clarté, d'anticipation voire de sincérité. Claix mérite d'être gérée comme une ville de plus de 8000 habitants et plus comme un village.

Nathalie COTTE, Dominique CAIROLA, Isabelle COMTE-DELPLACE, Yann GUERIN

Groupe de citoyens de gauche, centre et écologie

Contact : opposition2claix@free.fr

GROUPE MINORITAIRE :

Groupe Citoyen Progressiste

Je souligne ici la volonté d'ouverture de l'équipe majoritaire. Nous avons commencé les réunions de présidents de groupes que je trouve positive. Plutôt que des commissions, nous avons opté pour une participation à l'élaboration de projets municipaux (comme à Savoyères) pour lesquels je sollicite l'adhésion des clairois. J'apprécie que l'équipe d'opposition souhaite participer à cette dynamique par l'intermédiaire de sa présidente.

J'ai pu intégrer les conseillers municipaux en charge du Conseil Municipal Jeunes et nous avons commencé à travailler à la réalisation des projets des enfants, c'est positif.

J'invite les clairois, en ces temps incertains, à manifester leur attachement aux valeurs de notre république en allant massivement voter lors des présidentielles.

Luc MARTIGNAGO

Groupe Citoyen Progressiste

Contact : Je-m-engage-pour-claix@gmail.com

AMÉLIORER SON POUVOIR D'ACHAT

en profitant de certaines aides de la Métropole, C'EST POSSIBLE !

Tour d'horizon des aides actuelles proposées aux métropolitains



Illustration de pch.vector - fr.freepik.com

1 Un nouveau service public métropolitain...pour suivre sa consommation d'énergie !

La Métropole vient de lancer son tout nouveau service public permettant de suivre et maîtriser, en ligne, sa consommation énergétique, sous la forme d'une plateforme web innovante. Expérimenté depuis six mois, ce dispositif vient d'être lancé dans le cadre du mois de l'énergie de « Grenoble, Capitale Verte Européenne ».

Comment ça marche ?

Rien de plus simple ! En quelques clics, il suffit de créer un compte en ligne sur le nouveau site [metroenergies.fr](https://www.metroenergies.fr) : renseignements remplis sur votre commune, votre adresse, votre compte est créé et vous bénéficiez d'un espace personnel, où vous pouvez gérer en direct vos compteurs. Il suffit ensuite de naviguer pour pouvoir : suivre vos consommations d'énergies et d'eau pour votre logement, comparer votre niveau de consommation par rapport à des logements équivalents, ou encore disposer

de conseils et astuces de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat. Au programme ? Optimisation de son éclairage (ex : choisir des ampoules durables, décorer ses interrupteurs pour ne pas oublier d'éteindre la lumière...), diminution de la consommation d'eau chaude, de la consommation d'électricité des appareils domestiques...

Le petit plus : les économies potentielles à venir vous sont indiquées en ligne !

2 Mur Mur évolue... et élargit son dispositif !

Vous n'étiez pas concernés par l'aide Mur Mur ? Vous pourrez peut-être l'être cette fois ci !

En écho au lancement de « MaPrimeRénov' » la Métropole annonçait en décembre 2021 élargir les conditions d'obtention des aides, programmant pas moins... de 8,5 millions d'euros d'aides pour les trois années à venir. Jusqu'à présent, les aides dépendaient de la date de construction des immeubles. Désormais, toutes les copropriétés de plus de quinze ans peuvent bénéficier de ces aides !

Pour rappel, le dispositif Mur Mur vise à encourager les chantiers de rénovation énergétique, en accordant une aide financière aux propriétaires de maisons individuelles et copropriétés.

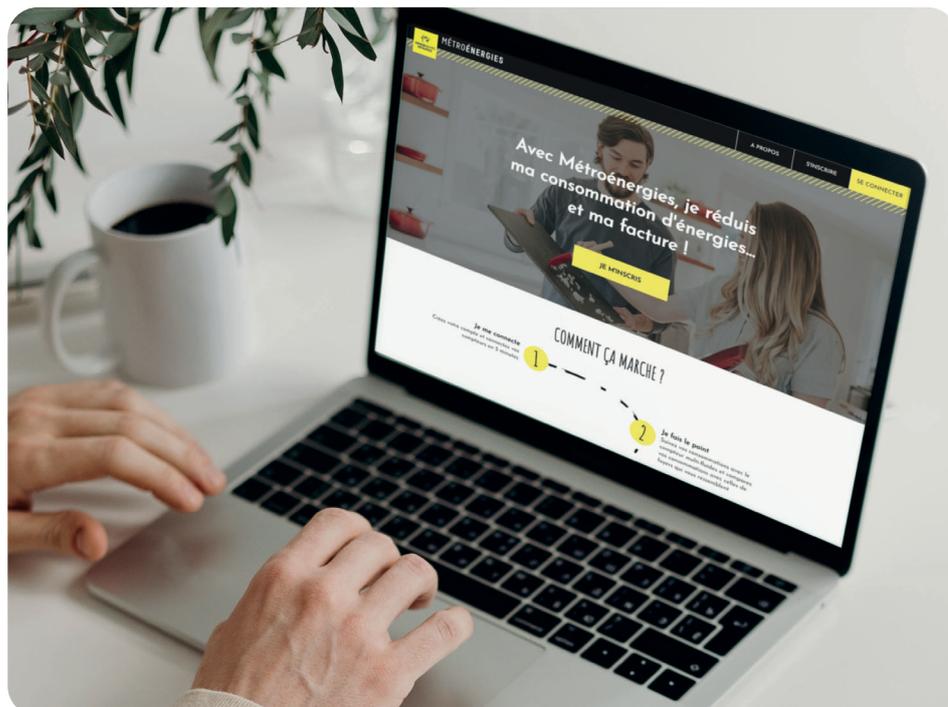
Contactez un conseiller Mur Mur au : 04 76 001 9 09 ou renseignez-vous sur [grenoblealpesmetropole.fr/murmur](https://www.grenoblealpesmetropole.fr/murmur)

3 Chauffe-eau solaire thermique : une nouvelle aide financière

Pour les 15 premiers à déposer un dossier, la Métropole offre une aide financière de 1 500 € pour le renouvellement d'un système de chauffe-eau utilisant une énergie renouvelable, à savoir l'énergie solaire.

Compatible avec l'aide MurMur et les aides d'état, elle permet de couvrir à minima 50% du coût d'investissement (prix attendu pour un chauffe-eau solaire, environ 6 000 €) !

Plus d'informations sur : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/1463-aide-solaire-thermique.htm>



Zoom sur : les bornes de recharge électriques

Bon à savoir, la Métropole a annoncé un accompagnement des copropriétés pour l'installation de bornes de recharge électrique, dès le début 2022, afin de les orienter vers les aides financières proposées. En attendant d'avoir plus d'informations, sachez que la commune a obtenu, de la part de la Métropole, l'installation prochaine d'une borne de recharge électrique sur la place du Champ de Foire, dans le cadre de son réaménagement (cf : votre précédent numéro). Une bonne nouvelle pour la commune, et pour les propriétaires de véhicules électriques !



ÉCOLES : UN ENTRETIEN DE CHAQUE INSTANT



Un entretien permanent

En l'absence des enfants et comme à chaque période de vacances, de nombreux travaux sont effectués dans les écoles par la commune. Ils s'inscrivent dans le cadre du Plan Ecole en concertation avec les enseignants et les conseils d'écoles.

Cet hiver par exemple, le sol et les murs du préau fermé de l'école Claix Centre ont été repeints avec une peinture très résistante. Le couloir et les escaliers menant à l'étage ont également été rafraîchis, tout comme les toilettes du préau. À Pont Rouge, des travaux ont également été effectués dans le préau fermé.

Pendant les vacances d'avril, la réfection des peintures du hall d'entrée de l'école Malhivert sera effectuée. Cet été, 7 classes (3 à Malhivert, 2 à Claix Centre et 2 à Pont Rouge) verront leurs peintures rafraîchies pour un total de 16 100 euros. Un cabanon à vélos devrait également être créé en régie pour l'école François Mignot.

Des dalles acoustichoc, résistantes aux ballons et permettant une bonne isolation phonique viendront remplacer le faux plafond existant à l'école Jules ferry Claix centre.



Pensez à inscrire vos enfants à l'école !

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2022 se font en mairie, sans rendez-vous, sur présentation des documents suivants : livret de famille, justificatif de domicile et pièce d'identité du parent demandeur.

Les clubs du mercredi

Les clubs du mercredi (gérés par le service Enfance Jeunesse) et l'école des Sports (organisé par le service des sports) proposent une véritable passerelle entre le centre de loisirs et les associations intervenantes.

Autour de plusieurs thématiques, l'art (chant, arts plastiques), la nature, les sciences ou encore la découverte du rugby, ces clubs remportent un franc succès auprès des enfants. Ils sont entre 12 et 24 à participer aux différentes sessions organisées avec les partenaires comme l'Espace Musical Fernand Veyret, France Nature Environnement ou encore le RC Seyssins.



Un pedibus à Malhivert !

Depuis quelques mois, le chantier du pedibus (cheminement piéton délimitant le trajet des enfants pour aller à l'école) de Malhivert s'active. À l'automne, des travaux d'abaissement de trottoir au niveau de l'allée du clos des vignes ont été effectués. Un passage piéton devra être réalisé à cet endroit également. Fin mars, la peinture au sol et la signalisation ont été réalisées de façon à sécuriser le passage et le cheminement des enfants le long des voiries.

Des écoles équipées de capteurs de CO₂



En septembre 2021, la commune a déboursé 4 932 € TTC afin de doter les trois écoles Clairoises de 14 capteurs de CO₂.

Pour cela, une subvention a été demandée à la Région Auvergne Rhône Alpes. Pour rappel, ces capteurs mesurent la concentration en CO₂ dans l'air afin de vérifier si le taux de renouvellement est suffisant. Cette année, la commune devrait continuer d'équiper ses structures de capteurs de CO₂, une soixantaine a été commandée pour les écoles, halte-garderies.

« Le détecteur de CO₂ nous permet de savoir quand il faut ouvrir les fenêtres grâce à un indicateur de couleurs. Un élève de la classe est chargé de surveiller l'appareil et de dire quand il faut ouvrir les fenêtres. », note Caroline Froment, directrice de l'école François Mignot.

LE CLAIXOIS, JEAN-VINCENT BRISA REND HOMMAGE À VICTOR HUGO

Le 12 mai prochain, le comédien Jean-Vincent Brisa montera sur les planches du Déclis pour rendre un vibrant hommage à Victor Hugo, celui du combat. Rencontre avec l'artiste.

Claix mag : Vous jouez au Déclis bientôt, est-ce différent pour vous dans la mesure où vous résidez sur la commune ?

Jean-Vincent Brisa : Jouer dans sa commune est une plus grande émotion. C'est jouer pour ses voisins, ses amis, pour des habitants que je côtoie et l'enjeu est beaucoup plus fort. C'est un peu jouer pour sa famille. Le trac je l'ai toujours, mais à Claix il sera plus fort.

CM : Dans votre spectacle "Victor Hugo, celui du combat" vous rendez hommage à cet homme et à son œuvre, pourquoi est-ce important pour vous ?

J-V Brisa : Victor Hugo a des visages multiples. Son œuvre est immense. C'est un « monstre sacré » de la littérature. On le connaît essentiellement à travers ses romans et ses pièces de théâtre, mais on connaît moins ses engagements en tant qu'homme politique et député. Et pourtant ce sont ces engagements qui ont marqué sa vie et qui le conduiront à être condamné à l'exil. Ses deux plus grands combats sont la lutte contre la misère et contre la peine de mort. Mais il s'est aussi battu contre le

travail des enfants, contre l'ignorance, pour l'égalité des sexes, pour la liberté d'expression, pour la constitution des États Unis d'Europe... Si j'ai voulu défendre ces textes c'est que je les considère encore d'une actualité brûlante.

CM : Si vous deviez convaincre les Claixois de venir voir la pièce, que leur diriez-vous ?

J-V Brisa : Si vous avez aimé « Les Misérables », « Notre Dame de Paris », venez découvrir l'autre visage de Victor Hugo, celui où il s'engage de tout son être pour la prospérité de la France, pour l'ouverture des esprits vers un monde nouveau, humaniste et fraternel.

CM : Sur scène, vous êtes accompagné par votre fille, est-ce une sensation particulière de jouer ensemble ?

J-V Brisa : L'émotion est immense. J'ai été très touché qu'elle accepte de composer la musique de ce spectacle. Pourtant nos univers sont différents. Je suis plutôt un classique, Laure crée son propre langage musical. Son dernier spectacle est extraordinaire, elle a un talent fou. Nos deux

styles dans « Hugo, celui du combat », se mélangent de façon naturelle, sa musique met les textes en valeur. Dans le spectacle il y a aussi des poèmes qui s'intercalent entre les textes politiques et c'est là qu'intervient la musique de Laure. Victor Hugo a été très affecté par la disparition de sa fille Léopoldine à qui il a dédié le poème « Demain dès l'aube ». Être accompagné par sa fille sur ce texte a un caractère assez puissant.

CM : Pour clore cet entretien, pourriez-vous nous livrer ce qui vous plaît le plus à Claix ? Y-a-t-il un lieu sur la commune qui vous ressource particulièrement ?

J-V Brisa : Je suis Claixois de Cossey depuis vingt-sept ans. Quand j'ai découvert Le Peuil et sa tourbière, c'était comme irréel. Quelle beauté ! Je ne me lasse pas de prendre en photo toutes les saisons. J'adore la marche et c'est là que je vais pour être en lien avec la nature et me ressourcer. J'ai aussi une affection particulière pour la chapelle de Cossey où je ne manque jamais d'aller voir la crèche.

Samedi 2 avril, les Claixois ont pu rencontrer l'auteure Salomé KINER

Dans le cadre du Printemps du Livre de Grenoble, l'équipe de la Médiathèque a accueilli la journaliste et écrivaine Salomé Kiner, à l'occasion de la parution de son premier roman « Grande Couronne » paru en août 2021 aux éditions Bourgois. Cet ouvrage retrace l'histoire de Tenessy, qui vit en banlieue parisienne et

rêve de partir aussi loin que le Transilien le lui permet. Les affres de l'adolescence se révèlent alors avec tout ce que le corps et les sens en ébullition peuvent créer de bouleversements. Entre prostitution et société de consommation, le récit explore les troubles de la fin des années 1990 et révèle une écrivaine précise et empathique.

La rencontre animée par Fanette Arnaud était suivie d'une séance de dédicaces.



Retour en images sur le Carnaval et le goûter des aînés

